

*Pouvoir d'emprunt*

Ils doivent assortir les recettes aux dépenses et équilibrer le budget, car c'est la seule façon d'assurer l'avenir économique du Canada.

**LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Français]

## QUESTIONS À DÉBATTRE

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre! En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, savoir: l'honorable député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—Les affaires extérieures—Le Zimbabwe—Le respect des droits de la personne; l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom)—Le commerce international—*a*) Les restrictions imposées aux filiales en matière d'exportation—La divulgation des documents. *b*) L'interdiction des exportations par le gouvernement des États-Unis; l'honorable député de Joliette (M. La Salle)—Air Canada—On demande où en est rendue l'enquête de la GRC relative au transfert du siège social.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LA LOI N° 3 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE**

## MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec une proposition d'amendement, ainsi que de la motion n° 1 de M. Blenkarn.

**L'hon. Don Mazankowski (Végréville):** Monsieur le Président, je tiens tout de suite à faire valoir deux points très importants. D'abord, il ne faut jamais oublier que c'est le peuple canadien qui acquitte les dépenses du gouvernement, et non seulement par le moyen des impôts que celui-ci lui demande. En effet, les dépenses qui ne sont pas réglées à même les impôts sont indirectement payées par les contribuables sous forme d'inflation, ou deviennent des impôts différés par le biais d'emprunts. Et c'est exactement ce dont il s'agit aujourd'hui: un impôt dissimulé derrière les dispositions d'un emprunt.

Mon deuxième point, c'est que les Canadiens veulent bien payer des impôts pourvu qu'ils soient sûrs d'en avoir pour leur argent. Le gouvernement recueille l'argent et le distribue aux divers secteurs de la société, et en particulier aux gens qui n'ont pas la chance de travailler, et les Canadiens ont prouvé qu'ils sont compatissants et savent partager. Ils l'ont prouvé en appuyant des organismes de bienfaisance tels que les programmes à l'intention des démunis, la Fondation du cancer, la Fondation des maladies du cœur, et le reste. Fondamentalement, les Canadiens sont un peuple charitable, mais je dois dire que les contribuables d'aujourd'hui ne croient pas tirer tout le profit qu'ils devraient des dépenses que le gouvernement fait en leur nom. Il s'ensuit, comme le montrent les statistiques de Revenu Canada, une hausse du taux de contestation des avis

de cotisation fiscale, du nombre des oppositions en matière fiscale et du coût du prélèvement des impôts par Revenu Canada. Il y a un manque de collaboration général. Le système dans son ensemble est de plus en plus controversé.

Je crois que nous sommes aux prises avec de très graves problèmes, car tout le système est en jeu. L'importance et les modalités des dépenses que le gouvernement fait au nom du peuple canadien constituent sans aucun doute deux des questions les plus importantes sur lesquelles devrait se pencher la Chambre des communes. Ce n'est malheureusement pas le cas parce que le gouvernement obtient son pouvoir d'emprunt grâce surtout à la clôture. Au cours de la présente session parlementaire, le gouvernement a eu recours à la clôture au moins 20 fois, et la plupart du temps pour un projet de loi financier, une mesure fiscale, un pouvoir d'emprunt ou une question relative aux finances nationales. Le gouvernement dépense grâce à la clôture et emprunte grâce à la clôture. Ce qui arrive, c'est que les parlementaires n'ont pas l'occasion de jeter un œil critique sur les dépenses du gouvernement et de vraiment les contester. La gestion financière de l'État est à la dérive et empire de jour en jour. Le ministre d'État aux Finances (M. Cosgrove) a parlé de la responsabilité du gouvernement en matière de gestion des finances de l'État. J'estime, monsieur le Président, compte tenu du projet de loi d'emprunt et du déficit prévu pour la prochaine année financière de 30 milliards de dollars, que le gouvernement a perdu la maîtrise des finances publiques.

● (1610)

Depuis qu'il dirige le pays, le premier ministre (M. Trudeau) n'a réussi à équilibrer le budget qu'une seule fois, c'était en 1969-1970. Cette année-là, l'excédent budgétaire était minime: il s'élevait à 393 millions de dollars. Le député de Halifax-Ouest (M. Crosby) a fait remarquer que le premier ministre avait accumulé une dette totale de l'ordre de 160 milliards de dollars. Quand il a pris la direction du pays, la dette ne s'élevait qu'à 31 millions de dollars. A la suite des dépenses inconsidérées des années 70, et d'une série de déficits, de 10 milliards de dollars, le déficit est passé à 12 milliards de dollars puis à 15, puis à 20 et aujourd'hui à 30 milliards de dollars; les Canadiens se sont comme habitués au phénomène. Au point qu'ils ne manifestent pas l'étonnement, l'indignation et la colère auxquels on devrait s'attendre aujourd'hui. Nous parlons à la légère d'un déficit de 30 milliards de dollars. De son côté, le NPD voudrait que l'on augmente de 10 milliards de dollars encore le déficit pour créer des emplois. Je me demande où nous nous allons, où va le pays. Qui aurait pensé il y a dix ans que nous aurions aujourd'hui un déficit de 30 milliards de dollars?

En 1970, dernière année où nous avons connu un budget équilibré, nous avons même enregistré un excédent budgétaire, l'ensemble des dépenses publiques s'élevait à 13.5 milliards de dollars. Les gens ont l'impression que les gouvernements sont les seuls capables de créer des emplois. Le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) a mentionné aujourd'hui près de 70 projets qui pourraient être entrepris si le gouvernement, au lieu de financer ces projets, se contentait de faciliter leur réalisation, ce qui permettrait de créer des emplois.